

Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - FÉVRIER 2022

ZOOM SUR...

Noël Hamon, employé municipal

Rencontre avec Noël Hamon, employé municipal polyvalent qui travaille depuis 1991 à Pailharès.

Noël Hamon sortait d'un BEP-CAP d'électro-technicien lorsque Daniel Rouchier, alors maire de Pailharès, lui propose un poste à temps partiel à la mairie de Pailharès. Pendant plusieurs années, il complète son emploi du temps en travaillant dans l'entreprise de paysagisme d'Yves Farre, puis à la mairie de Lafarre dès 1997. Aujourd'hui encore, il partage son temps entre les deux communes : lundi, mardi et vendredi à Pailharès ; mercredi et jeudi à Lafarre.

Né à Pailharès, dans la ferme de ses parents à Côte-Chaude, Noël constate l'évolution du village. Il a vu son école d'enfance devenir le bâtiment actuel de la mairie et plusieurs commerces fermer, comme le Café Mandon, le bar de Molières et la boulangerie. "Aujourd'hui il y a moins de fermes en activité et moins de commerces, mais il y a plus de monde. Je vois se réinstaller des gens dans des endroits qui étaient déserts, avant."

Depuis qu'il a commencé, le travail a changé petit à petit. "Au départ, on faisait beaucoup de choses manuellement," se souvient-il. "On n'avait pas de mini-pelle, ni d'épareuse." La communication a changé, elle aussi : "Avant, les gens appelaient la mairie pendant les heures d'ouverture et ça prenait plus longtemps. Aujourd'hui, certains ont mon numéro de portable et ils me préviennent en direct lorsqu'il y a un souci."

Noël est en charge de toute la maintenance des bâtiments de la commune (réparations, peinture...), ainsi que de l'entretien des espaces verts (taille, tonte, plantations...). Il s'occupe aussi du débroussaillage des voies communales et d'une grande partie de l'entretien courant



des 40 kilomètres de chemins et routes que comptent la commune.

Chaque année, un employé saisonnier est recruté pour l'épauler dans ces nombreuses tâches, surtout au printemps, lorsque la croissance des plantes implique un surcroît de travail de débroussaillage et de tonte.

Noël gère aussi la maintenance du réseau d'eau de la commune, qu'il a, lui aussi, vu évoluer au fil du temps : d'une source avec un seul réservoir qui alimentait le village jusqu'au réseau complexe d'aujourd'hui, qui part du domaine de Clara, à Lafarre, et s'étend jusqu'au Gibet, à la limite de Vaudevant. Il connaît chaque recoin du réseau, un savoir qu'il transmet petit à petit à l'équipe dédiée d'Arche Agglo depuis que la communauté de communes a repris la compétence de l'eau en 2020. "Maintenant, quand il y a un

problème, Arche Agglo envoie quelqu'un pour m'aider. Ils ont une bonne équipe." Trouver et réparer les fuites, entretenir les réservoirs... : les heures que Noël passe à entretenir le réseau d'eau sont désormais prises en charge par Arche Agglo.

Lors des épisodes de neige, c'est encore Noël qui coordonne le déneigement et le salage des routes de la commune avec l'équipe de déneigeurs. Il est également fossoyeur en fonction des besoins.

Un travail polyvalent, donc, qu'il apprécie beaucoup : "je vois beaucoup de monde et je connais bien la commune maintenant. Le travail est très varié et je ne fais jamais la même chose d'un jour sur l'autre. Et comme je suis autonome dans mon travail, je peux m'organiser comme je veux, c'est pratique !" explique-t-il. "Au départ, ça devait être temporaire, mais finalement ça fait 30 ans que je suis là !"

VOTRE CONSEIL

Rénovations de voirie

Depuis cet automne, plusieurs interventions ont été faites sur des routes et chemins communaux :

- rénovation du carrefour de la D532 et de la route de Vaudevant ;
- rénovation de la route de Guériton, à partir du carrefour de la route des Granges ;
- réfection d'une portion de la route du Col du Marchand, ainsi que celle du carrefour avec la route des Bauds, qui va vers Nectardéchois, et du carrefour entre la route des Bauds et la route du

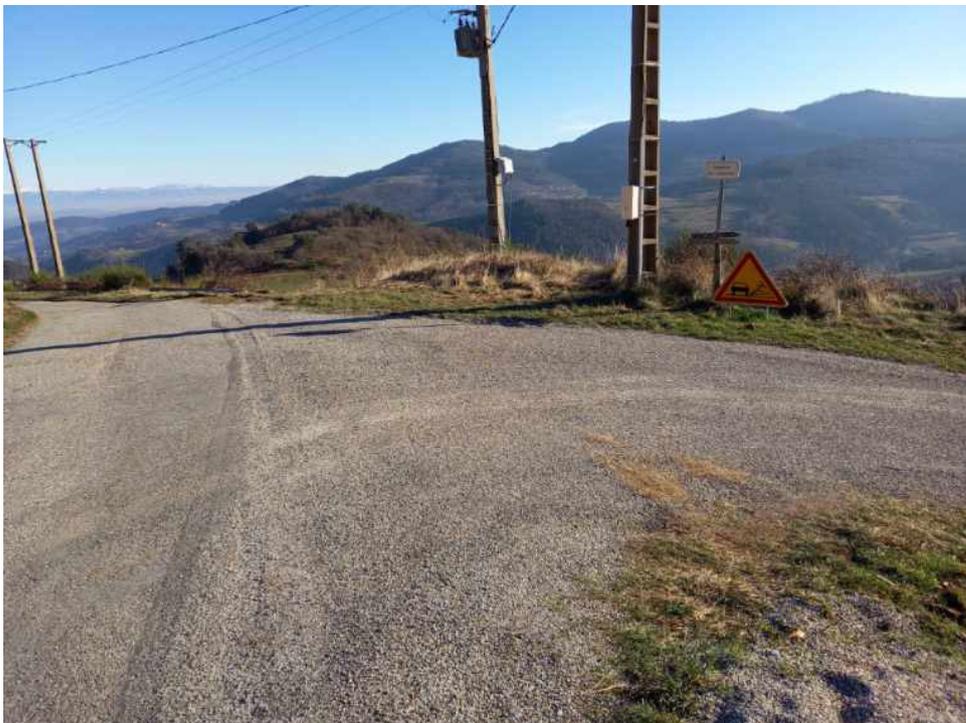
Col du Marchand ;

- reprise de la route de Tisseron et goudronnage de la portion qui s'étend de Rocher jusqu'au pont.

Une intervention aux lieux-dits Cros et Chantoiseau est également prévue dans les prochains mois.

Deux kilomètres de fossés ont également été curés, le long de la route du Marchand.

En 2021, le budget d'investissement correspondant à la rénovation de voirie s'élevait à 80 000 euros.



AGENDA

25 FÉVRIER 2022

AG des Genêts d'Or

Salle Billon - 14h

6 MARS 2022

Concours de belote

Salle des fêtes de St-Félicien
Concours organisé par les Genêts d'Or et ouvert à tous. Inscriptions sur place dès 14h. Tirage de la première partie à 15h.

Ci-contre Le début de la route de Guériton.

BON À SAVOIR

Nouveaux horaires de la Poste

A partir du 1er février 2022, l'Agence Postale communale sera ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h. L'agence sera donc désormais fermée le samedi matin.

BON À SAVOIR

Recherche bénévoles

Après deux annulations successives en 2020 et 2021 pour cause de pandémie de Covid, la 29ème édition de l'Ardéchoise aura lieu du 15 au 18 juin 2022.

Le comité d'organisation recherche des bénévoles pour aider à l'organisation et pour tenir le stand de rafraîchissements au Col du Buisson le 18 juin.

Envie de participer à cette belle aventure ? Contactez le comité d'organisation au 04 75 06 13 43 ou Guy Blanchard, qui coordonne les bénévoles sur Pailharès, au 06 27 08 71 05.

VIE DU VILLAGE

Projet d'agrandissement de l'atelier Nectardéchois

Le Comité d'Organisation de Nectardéchois se réunira mardi 8 février pour discuter de la question de l'agrandissement et du développement de la structure.

En effet, l'entreprise historique de la commune a besoin de s'agrandir pour répondre à des contraintes commerciales et techniques. Conçu à l'origine pour traiter 60 000 litres de jus et nectar, l'atelier en produit aujourd'hui plus de 300 000.

La mairie de Pailharès participera à cette réunion en tant que sociétaire, afin de saisir l'ensemble des enjeux et proposer un accompagnement adéquat et durable pour permettre la poursuite de l'activité de Nectardéchois à Pailharès.

L'entreprise, créée à l'initiative de la commune en 1998 sous forme d'une association pour valoriser les fruits du terroir, fonctionne aujourd'hui sous la forme d'une coopérative (SCIC).